

L'an deux mille vingt cinq, le vingt sept février à 20 heures 30, en application des articles L.5211-2 et L. 5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Vallées du Haut-Anjou, sous la Présidence de Monsieur Etienne Glémot, Président.

Département de Maine-et-Loire

Arrondissement de  
Segré-en-Anjou-Bleu

|                                           |
|-------------------------------------------|
| Membres en exercice :49                   |
| Membres présents :37                      |
| Pouvoirs :7                               |
| Quorum :25                                |
| Votants :44                               |
| Votes pour :32                            |
| Votes contre :0                           |
| Abstention :12                            |
| Date de convocation :<br>21/02/2025       |
| Date d'affichage:<br><b>1 8 MARS 2025</b> |

**Étaient présents :**

Valérie AVENEL, Jacques BONHOMMET, Marie-Ange FOUCHEREAU, Pierre-Pascal BIGOT, Jean PAGIS, Guy CHESNEAU, Sébastien DROCHON, Dominique MENARD, Françoise PASSELANDE, Yamina RIOU, Patrice TROISPOILS, Pascal CRUBLEAU, Frédérique LEHON, Vincent REBILLARD, David GEORGET, Etienne GLÉMOT, Vincent VIGNAIS, Marie-Claude HAMARD, Christelle BURON, Christian MASSEROT, Véronique LANGLAIS, Maryline LÉZÉ, Marc-Antoine DRIANCOURT, Estelle BASTARD, Michel POMMOT, Rachel SANTENAC, Brigitte OLIGNON, Emmanuel CHARLES, Joël ESNAULT, Florence MARTIN, Antoine MICHEL, Christelle LAHAYE, Catherine BELLANGER-LAMARCHE, Annick HODÉE, Jean-Marie JOURDAN, Jean-Pierre BRU, Mireille POILANE

**Étaient excusés :**

Vincent PETIT, Diana LEPRON, Muriel NOIROT, Nooruddine MUHAMMAD, Dominique FOUIN, Michel BOURCIER, Virginie GUICHARD, Liliane LANDEAU, Juanita FOUCHER, Isabelle CHARRAUD, Alain BOURRIER, Marie-Hélène LEOST

**Pouvoirs :**

Diana LEPRON donne pouvoir à Yamina RIOU, Muriel NOIROT donne pouvoir à Etienne GLÉMOT, Nooruddine MUHAMMAD donne pouvoir à Marie-Claude HAMARD, Dominique FOUIN donne pouvoir à Maryline LÉZÉ, Liliane LANDEAU donne pouvoir à Brigitte OLIGNON, Virginie GUICHARD donne pouvoir à Emmanuel CHARLES, Michel BOURCIER donne pouvoir à Jean-Pierre BRU

**Secrétaire de séance :** Christian MASSEROT

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

**SUR** proposition du Président ;

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** le Code général de la Fonction publique ;

**VU** le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

**VU** les statuts de la Communauté de Communes des Vallées du Haut Anjou ;

**VU** l'axe 4 du Projet de Territoire « Renouveler la gouvernance du territoire et poursuivre l'ouverture aux acteurs du territoire » ;

**VU** l'engagement de la labellisation Lucie 26000 « Mettre en place une gouvernance responsable » ;

**VU** l'avis favorable de la commission des ressources humaines en date du 11 février 2025 ;

**CONSIDÉRANT** la demande de remise gracieuse partielle formulée par Madame ;

**CONSIDÉRANT** la demande de remise gracieuse totale formulée par Monsieur

**ENTENDU** l'exposé de Monsieur CRUBLEAU, rapporteur,

**APRÈS EN AVOIR DELIBERE, décide :**

- **D'accorder la remise gracieuse à Mme , pour un montant de 662,39 € du fait de la situation individuelle particulière de l'agent;**
- **D'accorder la remise gracieuse à M. , pour un montant de 2 800€ du fait de l'erreur manifeste de l'administration;**
- **D'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document utile à l'application de la présente délibération.**

Pour extrait conforme au registre

Fait et délibéré en séance  
le 27 février 2025  
au Lion d'Angers,

Etienne Glémot

Président

Christian Masserot

Secrétaire de Séance

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nantes dans les deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au Représentant de l'État dans le Département.

Accusé de réception en préfecture  
049-200071868-20250227-2025-0221-DE  
Date de télétransmission : 18/03/2025  
Date de dépôt : 18/03/2025

